



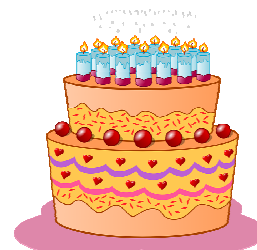
Jébsa News

N° 27 – Mars 2017

ETAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES :

- Le 03/04 : Mme FRITSCH Marie-Madeleine, née HENNY, 70 ans
- Le 11/04 : M. OBERLIN Robert, 70 ans
- Le 12/04 : M. DURR Edgar, 75 ans
- Le 16/04 : Mme GAILLARD Odette, née BRUNET, 93 ans
- Le 21/04 : M. BOESCHLIN Jean-Paul, 75 ans
- Le 22/04 : M. BOROCCO Bernard, 75 ans
- Le 22/04 : Mme PECHE Edith, née HANSZ, 80 ans
- Le 26/04 : M. OBERLIN Jean, 85 ans



MANIFESTATIONS A VENIR

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ Le 01/04 : Vente de brioches – Paroisse | Village |
| ➤ Le 08/04 : Distribution des brioches en matinée – Paroisse | Village |
| ➤ Le 09/04 : Culte des Rameaux – Paroisse | Eglise |
| ➤ Le 14/04 : Bibalakaas | Salle Lutz |
| ➤ Le 21/04 : Collecte de sang – Donneurs de sang | Salle polyvalente |

VOYAGE DE LA PAROISSE PROTESTANTE DE JÉBSHEIM

La Paroisse organise tous les deux ans un voyage paroissial ouvert à tous.
Cette année, il aura lieu du 24 au 28 août 2017 et vous mènera à travers la Belgique (Bruxelles, Bruges, Gent et Dunkerque).

Ce petit pays, dont les noms des villages sonnent haut dans l'histoire de l'Europe et où la trace des farouches batailles d'hier s'est effacée sous les moissons et les chantiers, est aujourd'hui le siège de nombreux organismes créés pour tenter de faire régner la paix et la concorde entre les nations et les peuples.

Dans ce triangle étroitement coincés entre les mondes germanique et latin et un littoral tourné vers le monde anglo-saxon, la Belgique réussit à réunir la dune déserte et la forêt profonde, le pittoresque enchevêtrement des villes-cités à la solitude des fagnes, le vivifiant recueillement passif des musées et des abbayes...

- 1^{er} jour : Alsace – Bertrix – Bruxelles
- 2^{ème} jour : Bruxelles
- 3^{ème} jour : Bruges – Gent
- 4^{ème} jour : Dunkerque
- 5^{ème} jour : Bruxelles - Alsace



Toutes les informations sur ce voyage sont disponibles par téléphone ou par courriel.
Contact Annick HEITZLER : 03 89 71 65 52 ou voyage.paroissejébs@gmail.com

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Les sapeurs-pompiers de Jepsheim vous proposent d'apprendre rapidement et simplement les gestes de premiers secours.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est ouverte à tous, à partir de 7 ans, et ne nécessite aucune formation préalable. Cette formation vous permettra d'avoir les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Stéphane LUX au 06 73 80 88 82.
La date de formation vous sera communiquée ultérieurement.



Avoir le bon réflexe peut sauver une vie !

ELECTIONS : VOTE PAR PROCURATION

Dans le cadre de l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai 2017) et des élections législatives (11 et 18 juin 2017), si vous êtes absent, pensez au vote par procuration.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Pour gagner du temps, vous pouvez préparer votre demande en ligne : le formulaire est disponible sur le site www.haut-rhin.gouv.fr

Dans le cadre de la refonte des listes électorales, de nouvelles cartes d'électeur seront éditées et distribuées dans les boîtes aux lettres début avril.

HAUT-RHIN PROPRE

L'opération Haut-Rhin Propre a eu lieu le 25 mars dernier. Une bonne trentaine de bénévoles a participé à cette matinée. Dès 9h, vêtus d'un gilet jaune et armés de grands sacs plastiques, les bénévoles se sont répartis en groupes pour nettoyer plusieurs endroits de la commune.

Tous les participants se sont retrouvés en fin de matinée pour partager le verre de l'amitié.

Nous remercions vivement tous les bénévoles ayant participé à ce geste pour la nature.

Un merci tout particulier aux enfants qui ont participé à cette opération Haut-Rhin Propre, que ce soit par l'intermédiaire de l'école ou par celui de la commune.

OPERATION COMPOST

Cette opération qui s'est déroulée le samedi 25 mars a obtenu un grand succès.

De nombreux habitants sont venus chercher du compost pour leur jardin. Le compost avait été livré par Colmar Agglomération et entreposé sur le parking derrière l'église.

Bon jardinage à tous nos jardiniers !



CARTES NATIONALES D'IDENTITE

La procédure de dépôt et l'instruction de cartes d'identité va connaître un changement important : Depuis 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) font l'objet d'un traitement dans l'application « Titres Electroniques Sécurisés (TES) », déjà utilisée pour les passeports.

Par conséquent, seules les 27 mairies haut-rhinoises équipées de dispositifs de recueil accueilleront les demandes de titres d'identités, CNI et passeports : Andolsheim, Neuf-Brisach, Colmar, Ribeauvillé, ...
La liste complète des communes équipées est disponible sur le site www.haut-rhin.gouv.fr

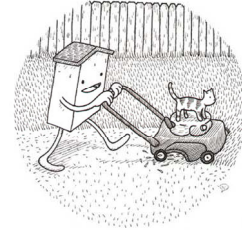
DECHETS VERTS

Avec le retour du printemps, les tondeuses font leur retour en force dans nos jardins. Afin de ne pas cumuler l'herbe dans un compost ou pour ne pas avoir à se déplacer à la déchetterie, quelques indécents préfèrent les jeter dans le champ d'un agriculteur ou sur les terrains appartenant à la commune. Ces agissements ne sont pas tolérables !

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture d'été (du 01/04 au 30/09) de la déchetterie de Muntzenheim :

- Lundi : de 14h à 18h45
- Mercredi : de 14h à 18h45
- Vendredi : de 14h à 18h45
- Samedi : de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

Les déchetteries du Ladhof, Europe et Horbourg sont également à votre disposition.



Pour rappel, les travaux de tonte sont autorisés les jours ouvrables de 8h à 20h et strictement interdits les dimanches et jours fériés.

VACCINATION : ETES-VOUS A JOUR ?

La vaccination : la meilleure protection pour vous et votre entourage

Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdité, stérilité...).

Ne pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vulnérables de notre entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles...

Une couverture vaccinale insuffisante...

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) à 95 % pour interrompre la transmission de ces trois maladies. Avec seulement 90,6 % des enfants vaccinés, la France est encore loin de ce taux.

Depuis le début d'année, la région Grand Est est touchée par une épidémie de rougeole. Entre le 30 janvier et le 20 mars 2017, 66 cas de rougeole ont été recensés sur les départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle. À titre de comparaison, seuls 4 cas avaient été déclarés en 2016 sur toute la région Grand Est.

La Semaine Européenne de la Vaccination du 23 au 29 avril 2017

Autour de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de nombreux acteurs se mobilisent au cours de la Semaine de la Vaccination. Cette année, plusieurs opérations sont mises en place : conférences, vérification des carnets de vaccination, information sur les lieux où l'on peut se faire vacciner gratuitement... autant d'actions de proximité prévues pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.

Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins. Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site www.mesvaccins.net et de la faire valider par votre médecin traitant.

Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment des rappels.

QUETE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Les personnes suivantes quêteront dans le village en faveur de la recherche contre le cancer :

Mme BOESCHLIN Marlène, Mme BROBECKER Francine, Mme DURR Irène, M HABERKORN Raymond, M. HUGLIN Michel, M. KLEIN Jean-Paul, M. LAUFENBURGER Roger, Mme LENNER Claudine, Mme SCHUNCK Suzanne

D'avance merci pour vos dons.

FERMETURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Veuillez noter la fermeture exceptionnelle de l'agence postale le samedi 8 avril 2017

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2017

(Le procès-verbal intégral de cette réunion est affiché à la mairie)

Les conseillers suivants ont participé au Conseil Municipal du 9 mars 2017 :

KLOEPFER J-C, KLEIN J-P, LENNER C., HENNY J., HARTEF F., HUGLIN M., EGELE V., RIVET P., NEU-SCHERER S., HUG R., SELIG S.

Membres absents: ALBRECHT P. (procuration à KLEIN J-P.), JUNG M. (procuration à LENNER C.), LENNER L. (procuration à HARTEF F.), PETER C. (procuration à HUG R.)

1. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2017**

2. **URBANISME**

Les déclarations préalables, permis de construire et certificats d'urbanisme sont présentés au Conseil Municipal par M. HENNY Joël, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme. Ces différents documents sont affichés en Mairie.

3. **AUTORISATION D'INTRODUCTION DES GRANDS HAMSTERS**

L'arrêté ministériel du 9 décembre 2016 relatif aux mesures de protection de l'habitat du hamster commun (*Cricetus cricetus*) vise à protéger les habitats sur des surfaces suffisamment grandes pour assurer la restauration de populations viables et maîtriser les aménagements et l'urbanisation en tenant compte des exigences de protection de l'espèce et de son habitat.

L'autorisation ministérielle accordée à l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui conduit les opérations de réintroduction dans le cadre du plan national d'action en faveur de cette espèce, est arrivée à son terme en 2016. Une nouvelle demande est formulée pour la période 2017-2021. L'autorisation sollicitée doit permettre de poursuivre les actions de réintroductions engagées depuis plusieurs années sur les zones définies par l'arrêté ministériel susvisé. Au sein de ces zones, les réintroductions seront réalisées exclusivement sur des parcelles agricoles et dans le cadre de conventions avec les exploitants qui maintiennent une céréale sur pied l'année du lâcher, dans le cadre d'un assolement collectivement concerté.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet présenté.

4. **FINANCES : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LES POMPIERS**

Sur proposition du Chef de Corps des sapeurs-pompiers de Jepsheim, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la proposition d'achat d'un véhicule d'occasion type « fourgon-pompe tonne » en remplacement de deux véhicules du centre de première intervention de Jepsheim. Le prix d'acquisition est fixé à 9 000 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'achat de ce véhicule pour un montant de 9 000 €.

5. **FINANCES : REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES GARAGES**

La commune est propriétaire de 7 garages situés à côté de la gendarmerie.

Vu la délibération n° 2016-062 prise le 14 décembre 2016 fixant le tarif mensuel des loyers des garages à 22 €.

Considérant les travaux à intervenir sur la toiture.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de réserver l'un des garages au véhicule de la gendarmerie à titre gracieux.
- de mettre en location le reste du parc en donnant priorité aux agents affectés à la gendarmerie de Jepsheim.
- de fixer le prix mensuel de la location des garages à 40 € l'unité.
- de dire que chaque location fera l'objet d'une convention signée entre les deux parties.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à ces locations.

6. **PERSONNAL COMMUNAL : CADEAU DE NAISSANCE**

Considérant la naissance d'Aurélien, fils de Thierry HAUMESSER, employé au service technique de la commune,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le versement à Monsieur Thierry HAUMESSER de 80 € sous forme de carte cadeaux.

7. **DIVERS**

Journée citoyenne :

La journée citoyenne est une action publique destinée à mobiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier pour réaliser bénévolement des chantiers permettant l'amélioration de leur cadre de vie. C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun et ainsi fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. Les membres du Conseil Municipal sont favorables pour engager l'étude de ce dispositif. Une journée pourra éventuellement être envisagée en 2018.

Dispositif RSA/Bénévoles :

Dans le cadre du dispositif RSA & Bénévolat lancé par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, la collectivité et les associations peuvent faire appel à des collaborateurs occasionnels bénévoles pour assurer certaines activités. Dans ce contexte, les membres du Conseil Municipal missionnent Monsieur le Maire pour engager l'étude de ce dossier. Affaire à suivre...

Courrier de Monsieur et Madame Brobecker :

Mesdames EGELE Virginie et HUG Régine ont abordé le contenu du courrier des époux Brobecker au sujet d'un muret. Monsieur le Maire donne les explications adéquates et annonce que l'affaire est en cours d'instruction : M. HENNY Joël a été missionné pour rencontrer M. et Mme Brobecker.

Votre équipe municipale